

**Fiche Navette**  
**Commencement de Travaux**

Document à retourner à l'adresse suivante :

**SAUR**  
**25, route de Montargis**  
**77140 Nemours**

SAUR, par délégation de votre Commune ou Communauté de Communes, assure les opérations de contrôle de l'Assainissement Non Collectif des installations neuves ou réhabilitées.

Conformément à la réglementation en vigueur, la mission comprend le contrôle de l'exécution des travaux avant remblaiement.

Afin de faciliter cette intervention, la présente fiche devra être retournée une semaine avant le commencement des travaux. Nous informer 48 h à l'avance pour fixer un rendez vous au numéro suivant : 01.64.78 55 60.

**Partie à compléter obligatoirement par le particulier**

✂

Je soussigné

Mr  \* Mme  \* Mlle  \*

Projet de construction :

Nom : .....

Commune : .....

Prénom : .....

Cadastre : section  
parcelle

Adresse : .....

Tél : ..... (domicile) ..... (travail)

certifie que les travaux d'assainissement, réalisés par :

Nom de l'entreprise : ..... Adresse : ..... Tel : .....

doivent débuter le : \_\_/\_\_/\_\_ (date : jour/mois/année)

demande l'intervention de SAUR pour le contrôle d'exécution des travaux avant remblaiement.

La fin des travaux (remblaiement) est prévue le : \_\_/\_\_/\_\_ (date : jour/mois/année)

Fait à : .....

Signature

\* cocher la case correspondante